MJ-SYNERGIE Parc d'Activités d'Eckbolsheim 5 rue des Frères Lumière 67087 Strasbourg cedex 2 Traitement du 21 oct. 2025 - GemWeb V4.22.04

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire judiciaire

(Nom, adresse)	
MJ-SYNERGIE	
Maître Thibaut JENNER	
Parc d'Activités d'Eckbolsheim	
5 rue des Frères Lumière	
67087 Strasbourg cedex 2	
-	

Créancier (Nom, Adresse et Référence)	Mandataire du créancier (Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

106390
SO FEG SAS
4 Impasse Antoine Imbs
67810 HOLTZHEIM

Procédure
Date du Jugement
21 juillet 2025

Nature du Jugement
Sauvegarde

CRÉANCE DÉCLARÉE (N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe) Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)